



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELOINCE-LOUETTE (Christiane), LARDON (Sabine), « Principes d'édition », *Poésies complètes*, SPONDE (Jean de), p. 49-54

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12682-9.p.0049](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12682-9.p.0049)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION

NOTE D'INTENTION

La présente édition réunit la totalité des poèmes de Sponde connus à ce jour, soit aussi bien les pièces manuscrites qu'imprimées, les poèmes parus de son vivant que les publications posthumes, les poèmes en français que les pièces grecques ou latines, les productions originales comme les traductions ou encore les pièces personnelles comme les poèmes d'hommage paratextuels.

Les deux grands ensembles poétiques, l'*Essay* et les *Amours*, sont ici présentés dans l'ordre chronologique de leur publication, en l'état des connaissances à ce jour, soit l'*Essay* en premier, paru à la suite des *Méditations sur les Pseaumes* en 1588 et les *Amours* ensuite, parus posthumes dans le recueil *Du Petit Val* en 1599 (où ils sont suivis des poèmes de l'*Essay*, amputé des stances de la Cène). Ce choix permet de suivre l'ordre de divulgation à un public large, tel qu'il est à ce jour connu, et donc l'ordre de réception de l'œuvre de Sponde en son temps. C'est pourquoi nous avons également respecté l'ordre de publication des poèmes des *Amours* dans la section correspondante du recueil *Du Petit Val* de 1599 sans en proposer de déconstruction-reconstruction (comme l'a fait A. Boase qui en extrait les pièces qu'il juge de circonstance), le but étant de donner à lire cet ensemble tel qu'il a été présenté au public de 1599.

Les « Poésies diverses » regroupent les autres poèmes de Sponde dans leur ordre de publication (de 1580 à 1591). Ces pièces ont été réunies à la suite des deux grands ensembles éditoriaux dans la mesure où elles n'ont pas été instituées en recueil, que ce soit par l'auteur ou par un éditeur posthume, mais sont restées dispersées au gré des circonstances.

Enfin la dernière section, « Poèmes d'hommage à Jean de Sponde », présente des poèmes qui ne sont pas « de » Jean de Sponde mais

« sur » Jean de Sponde, en réunissant les pièces liminaires à l'Homère, le *Tumulus Johannis Spondani* ainsi que les trois pièces de Laugier de Porchères présentées par Raphaël Du Petit Val à la suite des poèmes de Sponde.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Pour tous les poèmes présentés, les notes de bas de page sont réservées aux variantes du texte. Les notes complémentaires, y compris lexicales, sont placées en fin de volume. Compte tenu de la densité de l'écriture de Sponde, qui peut jouer sur les différentes nuances d'un mot et sur des lectures superposées en contexte, les notes cherchent volontairement à ne pas empiéter sur la réception et le commentaire par le lecteur, mais tentent seulement d'élucider les références intertextuelles et les difficultés de sens.

L'orthotypographie et la ponctuation sont respectées, à l'exception des adaptations d'usage suivantes :

- dissimilation des lettres *il/j* et *u/v* ;
- distinction par l'accentuation des homonymes *a/à*, *ou/où* et accentuation de *desjà* et *voilà* ;
- accentuation du *e* (en position finale, pénultième et antépénultième), y compris dans l'interjection *bé* ou pour l'accent grave (*après*) ;
- accentuation du *Ô* élégiaque majuscule (*ô* minuscule étant déjà accentué dans l'édition de référence) ;
- développement des abréviations : exposant⁹ pour *-us* (*vo*⁹ pour *vous*), voyelle tildée, *q* tildé et éperluette ;
- remplacement du *s* long (*ſ*) par *s* court ;
- établissement de l'apostrophe selon l'usage moderne : *cest* > *c'est* et inversement *c'est* > *cest*, *quil* > *qu'il*, *n'agueres* > *nagueres*, *d'avantage* > *davantage*. Nous désagglutinons *aumoins* > *au moins*, mais conservons les autres cas d'agglutination ou désagglutination, qui reflètent l'évolution lexicale : *aupris* (AP14) et *au prix* (S6, 10-11), *lors que*, *à fin que*...

Pour le latin, nous avons adopté les principes de transcription recommandés par Les Belles Lettres¹ : développement des abréviations, absence de dissimilation *i/j*, *u/v* et saisie des diphtongues sans caractères soudés *ae/oe*.

Pour le grec, nous développons les ligatures et ajoutons les accents si nécessaire.

En notes de bas de page sont retenues les variantes sémantiques, ainsi que la ponctuation lorsqu'elle influence le sens.

- pour les abréviations utilisées et le contenu de chaque recueil, nous renvoyons *supra* à la liste des abréviations et *infra* à la liste des poèmes publiés dans les recueils collectifs donnée à la fin de cette introduction (p. 55-65) ;
- T 1611² étant une réédition à l'identique de DP 1604, nous ne le mentionnons pas dans les variantes ;
- en revanche DP 1604 introduit quelques variantes par rapport à la *princeps* DP 1599 qui constitue notre édition de référence pour les *Amours* ;
- enfin, quand les différentes éditions des *Muses* et du *Parnasse* donnent des leçons identiques, nous les codons simplement par M/P sans précision de date.

L'ESSAY DE QUELQUES POEMES CHRESTIENS

L'*Essay* est reproduit d'après son édition originale :

Meditations sur les Pseaumes XIII. ou LIII. XLVIII. L. et LXII. Avec un Essay de quelques Poemes Chrestiens. Par J. de Sponde, Conseiller, et Maistre des Requestes ordinaire du Roy de Navarre, Nouvellement imprimé. 1588, p. 383-408. Exemplaire de référence : Paris, Bibliothèque nationale de France, Tolbiac [Réf. A 11467]. Numérisé sur Gallica.

L'ouvrage paraît en 1588 sans nom ni lieu d'édition. Eugénie Droz, dans son étude sur l'imprimerie à La Rochelle², constate qu'il est imprimé en gros caractères romains (18 mm), identiques à ceux de la casse de

1 *Règles et recommandations pour les éditions critiques (série latine)*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

2 *L'Imprimerie à La Rochelle*, Tome III : Eugénie Droz, *La Veuve Berton et Jean Portau 1573-1589*, Genève, Droz, 1960, p. 84.

l'imprimerie Berton, cédée par la veuve de Barthélemy Berton à Jean Portau (la reprise est effective en janvier 1576). Jean Portau a également repris les marques typographiques de l'officine Berton. Le fleuron qui orne la page de garde de l'édition des *Méditations* de Sponde, la guirlande qui surplombe l'en-tête de la dédicace *Au Roy de Navarre* ou celles qui précèdent le titre de chaque méditation (ainsi que celui de l'*Essay de Poesmes chrestiens*), les lettrines ornées qui débute chaque texte de l'ouvrage (dédicace comprise) figuraient déjà dans certains ouvrages de Berton, avant de se retrouver dans les éditions de sa veuve, puis de Portau. Eugénie Droz argue également que Michel Hurault, sieur de Belesbat et du Fay, grand ami de Sponde et parrain de son second fils, fait imprimer en 1591 chez ce même éditeur son *Discours sur l'estat de France*. Ce second argument est moins déterminant dans la mesure où Jean de Sponde fait publier, de 1589 à 1592, trois de ses ouvrages chez Jérôme Haultin, l'autre grand imprimeur rochelais³ : l'*Advertissement au Roy, ou sont desduites les raisons d'estat, pour lesquelles il ne lui est pas bien seant de changer de religion* (1589, sans nom d'auteur ni d'éditeur, mais avec l'emblème des Haultin : l'allégorie du temps à la faux), un *Recueil de Remonstrances faites en la cour de parlement de Paris aux ouvertures des plaidoiries* (1591, La Rochelle, J. Haultin, avec privilège – réédité en 1592) et sa traduction des *Travaux et des Jours* d'Hésiode (1592, La Rochelle, J. Haultin). L'étude typographique menée par Eugénie Droz semble en revanche déterminante. En effet, les signes typographiques des *Méditations* de Jean de Sponde n'appartiennent qu'à Portau, et d'autres imprimeurs du Sud-Ouest présentent des caractères ressemblants mais non identiques.

L'*Essay* poétique est en caractères italiques afin de le distinguer, selon l'usage de l'époque, des *Méditations* en prose. Nous le transcrivons en caractères romains dans la mesure où il n'y a pas lieu ici de le distinguer du texte en prose.

Nous respectons la disposition typographique des poèmes sur la double page (vis-à-vis *verso/recto*). Les stances à disposition strophique (« Stances de la Cene » et « Stances de la Mort ») présentent un alinéa

3 Face à l'officine Berton, reprise par Jean Portau, l'imprimerie des Haultin occupe, à La Rochelle, une place prépondérante. Elle a été dirigée par Pierre Haultin tout d'abord (qui avait auparavant exercé à Paris et à Lyon), de 1571 à 1586 ; par Jérôme Haultin ensuite, de 1587 à 1600 ; et par leurs héritiers enfin, de 1601 à 1623.

rentrant du premier vers, tandis que les « Sonnets sur le mesme subject » ont un alinéa saillant du premier vers.

L'on connaît, à ce jour, quatre exemplaires des *Meditations sur les Pseaumes*, l'*Essay* étant manquant dans l'exemplaire de Montauban⁴. S'il s'agit d'une seule et même édition, quelques rares variantes témoignent de l'existence de différents tirages. La consultation des exemplaires de Bordeaux (B) et d'Exeter (E) n'a pas établi de variantes significatives, mais a permis ponctuellement de compléter la ponctuation de vers altérés dans l'exemplaire de la BnF.

Les poèmes de l'*Essay* ont également été réunis, de façon partielle, dans les recueils collectifs (pour un tableau récapitulatif, se reporter à la fin de cette introduction p. 68-70). Pour chaque poème, nous rappelons les supports de publication en signalant en bas de page les variantes qui ont un impact sur le sens (les variantes typographiques n'ont pas été retenues).

LES AMOURS

Les deux premiers recueils à réunir le plus grand nombre de pièces poétiques de Jean de Sponde sont :

Recueil de diverses poesies, tant du feu sieur de Sponde, que des sieurs du Perron, de Bertaud, de Porcheres, et autres non encor imprimées. Recueillies par Raphaël du Petit Val, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1599. Avec Privilege de sa Majesté [daté du 4 février 1597], in-12.

L'Academie des modernes poetes françois, Remplie des plus beaux Vers que ce siecle reserve à la posterité, À M. de Nerveze. À Paris, Chez Anthoine du Breuil, tenant sa boutique sur les degrez de la grand'salle du Palais, 1599, Avec privilège du Roy [du 19 décembre 1598], in-12.

Leur analyse comparative, menée en introduction, a permis de dégager une stratégie éditoriale fondamentalement différente, dans la mesure où seul celui de Raphaël Du Petit Val institue les poèmes de Sponde en ensemble construit, affiché comme tel dès le frontispice du recueil (et doté en outre d'un titre *a posteriori* pour la première section : « Fin des Amours »), là où l'*Académie* les répartit inégalement au fil des sections thématiques du recueil.

⁴ FRA-Bordeaux, BM [T. 8513 Rés.]. FRA-Paris, BnF Tolbiac [Rés. A 11467]. GBR-Exeter, Cathedral Library [G/SPO]. FRA-Montauban, BM [41-752].

Nous avons donc retenu pour édition de référence la version du *Recueil* de Raphaël Du Petit Val de 1599, en nous fondant sur l'unique exemplaire qui en est aujourd'hui identifié en bibliothèque (Aix-en-provence, Bibliothèque Méjanès [C. 3127, imprimés 1500-1900]), plutôt que sur l'édition de 1604 numérisée sur Gallica qui présente quelques variantes et n'en est donc pas une simple réimpression, à l'exception toutefois des sonnets 8 à 11, les folios 9 et 10 étant manquants dans l'exemplaire de 1599 et donc saisis d'après celui de 1604.

Les poèmes des *Amours* ont également été réunis, de façon partielle, dans les recueils collectifs (pour un tableau récapitulatif, se reporter à la fin de cette introduction p. 66-68) dont nous fournissons les variantes en bas de page.

POÉSIES DIVERSES

Cette section réunit des pièces poétiques éparses, manuscrites ou imprimées. Elles sont saisies d'après leur édition *princeps* respective, à chaque fois précisée dans les notes. Pour les pièces latines et grecques, nous proposons systématiquement une traduction.

POÈMES D'HOMMAGE À JEAN DE SPONDE

Le *Tumulus Johannis Spondani* est reproduit d'après :

Response du Feu Sieur de Sponde, Conseiller et Maistre des Requestes du Roy au Traicté des Marques de l'Eglise fait par Th. de Bèze, éd. Florimond de Ræmond, Paris, Abel L'Angelier, 1595, avec privilège. [Exemplaire disponible en ligne sur Google livres]

Les trois poèmes d'hommage de Laugier de Porchères sont reproduits d'après le recueil de Raphaël Du Petit Val de 1599 où ils suivent immédiatement la section de poésies de Jean de Sponde.

Dans la mesure où il s'agit de pièces annexes qui ne sont pas l'œuvre de Sponde, il n'a pas été fait de relevé de variantes, sauf lorsqu'elles intéressent directement le sens.